

porter l'habit du Tiers-Ordre, ont aimé à suivre les saints exercices. Le P. Visiteur a constaté que la Règle est généralement bien observée, et que nos tertiaires savent apprécier à leur juste valeur les grands moyens de sanctification qu'elle leur offre.

La Visite s'est terminée par la vêtue de 15 nouveaux membres — parmi lesquels plusieurs jeunes, — et la profession de 5 novices qui avaient terminé leur noviciat. Le P. Visiteur a vu dans cette belle cérémonie de 15 vêtues une preuve du bon exemple donné par les tertiaires et la récompense de leur ferveur à bien observer leur sainte Règle.

Saint-Rémy de Napierville

CETTE paroisse possède deux fraternités érigées en 1893 par le R. P. Désiré O. F. M. sous les vocables de Saint Louis roi et de Sainte Elisabeth ; elles comptent environ 420 membres, soit 170 frères et 250 sœurs. Lors de la dernière visite canonique, accomplie par le R. P. Germain, O. F. M. du 24 au 27 juillet, il y eut pour la Fraternité des frères 60 professions et 8 vêtues et pour celle des sœurs 130 professions et 33 prises d'habit. Ces chiffres promettent un renouveau de ferveur et d'esprit chrétien à cette généreuse paroisse qui fournit cette année un novice au premier Ordre franciscain.

Longueuil

DEPUIS trois ans — lors du passage du regretté Père Jean-Marie, O. F. M. nos tertiaires n'avaient pas eu leur visite canonique.

Elle eut donc lieu du 9 au 13 juillet dernier, et les exercices en furent donnés par le R. P. Germain, O. F. M. La visite s'est terminée par 10 professions et 25 prise d'habit ; ce qui prouve qu'avec un peu de zèle et de travail le Tiers-Ordre se fortifiera et s'épanouira sur la rive sud du Saint-Laurent, comme l'arbre dont parle le psaume 1^{er} de David.

Le 13 juillet il y eut érection canonique de la nouvelle fraternité des Frères. Elle fut placée par le Père Visiteur sous le patronage de Saint Paul, apôtre des nations.

Le discréttoire est ainsi constitué : Ministre, M. A. Bourdon ; Assistant : M. E. Camerlin ; Maître des novices : M. I. Lord ; Secrétaire-Trésorier : M. L. Daignault ; Discret : M. I. Goyette.

Chez les sœurs, le mandat du précédent discréttoire étant expiré, les élections furent faites et donnèrent les résultats suivants :

Supérieure : Mde Fr. Poirier ; Assistante : Mde L. Lasnier ; Maîtresse des novices : Mlle Laurin ; Secrétaire : Mlle E. Patenaude ; Trésorière : Mde W. Lamoureux ; Portière : Mde H. Lamarre ; Discrettes : Mde J. Ducharme, Mde J. Goyette, Mlle E. Lussier